



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

Semaine de la Sécurité civile

La « *Semaine de la sécurité civile* » prendra place la première semaine complète du mois de mai. Elle aura donc lieu du 3 au 9 mai 2020. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation d'envergure nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996.

Mais pourquoi ?

Le concept de base est que la **sécurité civile** est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à **tous les niveaux de la société** et que chacun des **citoyens** devrait se sentir concerné. Ce ne sont pas juste les municipalités qui doivent voir à se préparer, et ce, même si notre municipalité s'est dotée d'un plan de sécurité civile depuis plusieurs années.

En fait, la *Semaine de la sécurité civile* incite notre population à prendre trois mesures toutes simples afin qu'elle soit mieux préparée à faire face à divers types d'urgence, à savoir :

- Connaître les risques
- Préparer un plan d'urgence
- Avoir une trousse d'urgence 72h.

Les liens Internet ci-dessous traitent de la Semaine de la SC au Canada et au Québec et expliquent comment se préparer :

www.preparez-vous.qc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca (onglet sécurité civile)

Une des mesures est de disposer d'un niveau d'autonomie permettant aux citoyens de faire face au moins aux 72 premières heures d'un sinistre.

Il s'agit donc d'avoir des articles essentiels qui permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir pleinement en aide aux personnes sinistrées, ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir (électricité, télécommunications...).

Profitez-en donc pour vous préparer. *À vos trousses !*